

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

Sermon prononcé dans la chapelle des Dames Religieuses Ursulines de Québec, le 22 juin 1900, pour la clôture du Triduum à l'occasion du deuxième centenaire de la chapelle du Sacré-Cœur.

Adveniat regnum tuum !
Que votre règne arrive !

Mes frères,

Je n'ai point à vous donner la raison de ces fêtes à la fois intimes et solennelles qui vont finir.—Vous avez tenu à vous associer aux filles de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation pour remercier Dieu qui a bien voulu placer, il y a deux cents ans, dans la chapelle de cet antique monastère, le berceau du culte public du Sacré-Cœur de Jésus dans notre pays. Vous avez ainsi rempli un devoir de reconnaissance envers Notre Seigneur Jésus-Christ qui a fait cette gloire à votre ville, et envers cette famille religieuse à laquelle vous devez sans doute la plupart, ces traditions de foi et de piété qui font la joie et l'honneur de vos familles. En même temps vous êtes entrés dans les sentiments du chef de l'Eglise qui demande à tous les catholiques de consacrer par des hommages solennels au Sacré-Cœur de Jésus le siècle qui achève et celui qui va commencer. C'est plus qu'il n'en faut pour vous féliciter de votre pieuse assistance et pour croire qu'elle ne sera pas sans fruit pour vos âmes.—Mais puisque vous revenez, au soir de ce dernier jour, demander encore une parole d'édification que vous emporterez comme un dernier souvenir de ce deuxième centenaire, que vous dirai-je, si ce n'est l'enseignement pratique que l'Eglise entend vous donner par ces fêtes et le fruit qu'elle en attend ? Car si les joies stériles des fêtes mondaines se flétrissent et s'effeuillent sans laisser d'elles qu'un souvenir doux ou amer, les joies saintes des fêtes chrétiennes sont toujours fécondes. Elle ne durent point sur la terre où tout passe, mais elles ne semblent mourir que pour engendrer dans les âmes des fruits de vie et de salut.

Or, mes frères, le fruit que l'Eglise espère pour vous de ces fêtes, c'est celui que le Souverain Pontife attend des